



5ème République

Gilbert Bawara : « C'est une Constitution au service exclusif du Togo »

Même si la Constitution du 6 mai 2024 a été plébiscitée dans les urnes lors du double scrutin législatif et régional de l'année dernière, le parti Union pour la République (Unir) a jugé nécessaire de continuer son travail de pédagogie. Les responsables ont ainsi profité de l'occasion que leur offrait la campagne comptant ...



PAGE 3

FISCALITÉ



Recettes

La modernisation de l'OTR, un tournant économique majeur

L'Office togolais des recettes (OTR) entre dans une nouvelle ère. Portée par le gouvernement, une réforme ambitieuse vient d'être adoptée par le Conseil des ministres, modifiant la loi du 14 décembre 2012. La substance de cette nouvelle disposition est de faire de cette institution un levier puissant de développement économique.

PAGE 5

REPORTAGE



Numérique

Lomé célèbrera la protection des données à caractère personnel en juillet 2025

Dans un monde où le numérique s'impose comme le socle des interactions quotidiennes, la question de la protection des données personnelles devient un enjeu majeur. Du 28 au 30 juillet, Lomé accueille un forum international dédié à cette thématique cruciale. L'initiative vise à sensibiliser ...

PAGE 7



Elections sénatoriales

Unir s'impose avec 34 sénateurs sur 41

À l'issue du vote de samedi 15 février 2025, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a annoncé les résultats provisoires le dimanche 16 février 2025. Unir, suivi de loin par d'autres partis notamment Batir, Addi et Clé ont remporté également des sièges.

PAGE 5

DERNIERES HEURES

Le Togo cherche à lever 15 milliards FCFA sur le marché financier régional

Le Togo poursuit ses efforts pour renforcer ses finances publiques. Le pays a lancé une nouvelle émission de Bons assimilables du Trésor (BAT), visant à mobiliser 15 milliards FCFA. L'opération, qui se clôturera le 21 février, propose des titres d'une valeur nominale de 1 million FCFA, avec une maturité de 91 jours et des taux d'intérêt multiples.

Ce financement fait partie intégrante de la stratégie nationale de mobilisation des ressources. Les fonds collectés seront alloués au budget de l'exercice 2025, évalué à 2 397 milliards FCFA. À ce jour, le Togo a déjà réussi à mobiliser 71,5 milliards FCFA, soit environ 21 % de l'objectif annuel de 332 milliards FCFA.

Avec cette nouvelle opération, le Togo confirme sa volonté de diversifier ses sources de financement, tout en renforçant la confiance des investisseurs sur le marché régional. Le pays semble bien parti pour atteindre ses objectifs financiers, malgré un contexte mondial incertain.

ETRANGER

Fonds d'appui

Un nouveau souffle financier pour les collectivités territoriales en 2025

Huiler les mécanismes de fonctionnement des régions en leur octroyant des fonds dédiés est une décision stratégiquement politique ...

PAGE 5

AVIS & ANNONCES: droit international

Il s'en est allé dans la dignité

Docteur en Droit international et professeur à l'Université de Lomé, ancien secrétaire général de l'Assemblée nationale, ancien conseiller à la Primature, co-fondateur et ancien coordonnateur de la Fédération des églises évangéliques du Togo (FEET), ancien président de l'Association des étudiants togolais de l'Université du Bénin (1974-1975).

Décès survenu le 03 janvier 2025 à son domicile à Lomé dans sa 82ème année

PAGE 8



Professeur Lantam-Ninsao Sey-Sandah
Décédé le 03 janvier 2025 à l'âge de 82 ans

	<p>SOMMAIRE</p> <p>Niger/Politique Des assises nationales lancées pour encadrer la transition</p>  <p>P 4</p>	<p>Togo Les déploiements du système de santé</p>  <p>P 6&7</p>	<p>Éliminatoires de la CAN féminine 2026 « La sélection est constituée des meilleures joueuses du moment », Kaï Tomety</p>  <p>P 10</p>
---	--	---	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Vivor Avovi Chimene, la productrice d'insecticides « RAPIDOS » grâce au FNFI

Ce vendredi, Echos des bénéficiaires des produits FNFI dépose ses valises à Tsévié pour partager avec vous les témoignages de madame Vivor Avovi Chimene qui peut aujourd'hui se réjouir d'être parmi les heureuses bénéficiaires du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Des crédits que notre heureuse bénéficiaire a su fructifier faisant d'elle aujourd'hui une grande entrepreneure, non seulement dans sa localité, mais dans tout le pays... Retour sur le parcours de notre interlocutrice dont le parcours force aujourd'hui respect et admiration...

Nous sommes à Tsévié à quelques 35 km de Lomé. C'est ici dans cette ville que la dame Vivor Avovi Chimene vit avec sa famille depuis de nombreuses années. Commerçante et fille de commerçante, elle s'est toujours donnée les moyens de ne jamais dépendre de personne, de toujours se battre pour joindre les deux bouts. Et sa rencontre avec le FNFI en 2014 vient donner un coup d'accélérateur aux activités qu'elle exerçait déjà.

" Nous avons été conviées en janvier 2014 à assister

au lancement du Fonds National de la Finance Inclusive et c'est justement à ce lancement que je me suis rendue compte que la chance nous était donnée désormais de pouvoir avoir accès aux financements sans garanties. De par le passé, je me rappelle que je n'avais pas eu de crédit auprès des banques car je ne réunissais pas toutes les conditions requises.

Grâce aux différents crédits du FNFI, je suis devenue commerçante et entrepreneure et je produis ici à Tsévié des insecticides que je nomme RAPIDOS. Ce fût véritablement un grand soulagement de rentrer en possession des crédits FNFI pour démarrer mon activité et je peux aujourd'hui clamer haut et fort que grâce au FNFI je suis devenue une productrice d'insecticides made in Togo. Avant le FNFI c'était un peu dur pour nous, car nous étions obligées de faire des tontines entre nous et attendre chacune son tour pour pouvoir effectuer son activité. Cela nous prenait assez de temps et ce n'était pas évident. Le FNFI m'a permis véritablement de grandir et de rendre mon

entreprise prospère." Madame Chimene a été très en règle avec ses crédits antérieurs qu'elle est déjà en bonne position pour obtenir le crédit Nkodédé, cette fois d'un montant de 5 millions qui doit lui permettre de

vous assurer aujourd'hui que je suis convaincue car les choses ont évoluées très positivement et j'ai personnellement assisté au lancement du produit Nkodédé à Blitta. J'ai par la suite été invitée à soumettre

territoire national, de Lomé à Cinkassé. Ce faisant je vais créer assez d'emplois et devenir une femme entrepreneure modèle, forte et une source de motivation pour la jeunesse de mon pays. Je veux devenir une



Vivor Avovi Chimene

renforcer son activité.

"J'avoue qu'au début j'étais un peu sceptique que le FNFI nous permette de passer de la microfinance à la banque mais je veux

un Plan d'Affaires qui Dieu merci a été validé. Avec le produit Nkodédé, je vais produire en bien plus grande quantité mes insecticides RAPIDOS et avoir des dépôts sur toute l'étendue du

femme à part entière, qui a ses comptes dans les livres des banques et je peux facilement conclure que grâce au FNFI la femme togolaise est émancipée..."

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel




Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Edy Alley
Responsable web :
Carlos Amevor
Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Luc Biova
Rachid Zakari
Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Elections sénatoriales

Unir s'impose avec 34 sénateurs sur 41

À l'issue du vote de samedi 15 février 2025, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a annoncé les résultats provisoires le dimanche 16 février 2025. Unir, suivi de loin par d'autres partis notamment Batir, Addi et Clé ont remporté également des sièges.

Dans le Grand Lomé, la préfecture d'Agoè-Nyivé a attribué le premier siège à Unir, tandis qu'un candidat du parti Batir a également été élu. Dans la circonscription de l'Avé, Atsu Ayao (Batir) a



Les membres de la Ceni

remporté son siège, tandis qu'Atsu Ayao (Batir) a également été élu. Dans la circonscription de l'Avé, Atsu Ayao (Batir) a

Ailleurs, le parti Cercle des leaders émergents (Cle) a obtenu un siège avec Olympio Kossi, qui a obtenu 70 voix. La préfecture de Yoto a vu la victoire de Koffi Agbabli du parti Togo Autrement avec 33 voix. Danyi, quant à elle, a élu un sénateur du parti Addi.

Au total, sur les 41 sièges en jeu, Unir a eu la majorité avec 34 sénateurs élus, dont 29 hommes et 5 femmes. Batir a obtenu

deux sièges, tandis que le parti Addi s'est contenté d'un seul élu.

Ces résultats provisoires marquent une première étape dans la mise en place du Sénat togolais. Il reste la confirmation officielle des résultats et l'installation des nouveaux sénateurs pour évaluer l'impact de cette nouvelle Chambre sur la vie politique du pays.

Les membres de la Ceni

5ème République

Gilbert Bawara : « C'est une Constitution au service exclusif du Togo »

Même si la Constitution du 6 mai 2024 a été plébiscitée dans les urnes lors du double scrutin législatif et régional de l'année dernière, le parti Union pour la République (Unir) a jugé nécessaire de continuer son travail de pédagogie. Les responsables ont ainsi profité de l'occasion que leur offrait la campagne comptant pour les élections sénatoriales de samedi dernier, pour poursuivre leurs explications.

L'objectif était de convaincre et rallier celles et ceux qui, parmi les Togolais, hésitent encore à adhérer pleinement à cette réforme profonde, ou qui la combattent. Les idéaux et les valeurs du parti Unir, adossés à la vision et à la constante volonté du président Faure Gnassingbé qui prône l'écoute, l'ouverture, le dialogue, la cohésion nationale et l'unité du pays, prennent tout leur sens dans cette démarche.

Le vivre ensemble et le sens de la communauté nationale qui permettent à chacune et à chacun d'apporter sa pierre à l'édification d'une société harmonieuse et solidaire, de participer pleinement à la construction du pays, demeurent au cœur de la vision et de l'action du chef de l'Etat. Et pour y parvenir, il est nécessaire d'amener chacune et chacun à saisir les avantages de la nouvelle Constitution.

La tournée qui a eu lieu durant cette campagne a permis d'insister sur quelques points. La Constitution du 6 mai 2024 est le fruit d'une analyse

mûre et profonde qui tire les leçons par rapport aux régimes politiques successifs que notre pays a expérimentés depuis 1961, en passant par 1969 et 1990-1992, et qui ne lui ont apporté ni la cohésion sociale ni la stabilité durables souhaitées.

« Cette Constitution est notre nouveau pacte social ; elle ne vise et ne profite à personne en particulier. Elle n'est destinée à contrarier les ambitions ou les intérêts légitimes de quelque parti ou acteur que ce soit », affirme le ministre Gilbert Bawara. Par ailleurs, seuls ceux qui avaient tendance à instrumentaliser le régime présidentiel et les élections présidentielles pour tenter d'accréditer un sentiment de crise politique permanente dans le pays, se sentiront lésés.

Selon Gilbert Bawara, « c'est une Constitution au service exclusif du Togo. Elle est au service de l'unité du pays et de la cohésion nationale, du dialogue, de la concertation et des échanges permanents entre les acteurs politiques et institutionnels, interdépendants les uns des autres. C'est une Constitution au service de la dépersonnalisation et de la dé-personnification du pouvoir et des institutions ».

La fixation et la cristallisation autour de la fonction et de la personne du président de la République n'existent plus désormais. Au contraire,

la Constitution du 6 mai 2024 établit une logique de déconcentration des centres de décisions et de partage du pouvoir, avec une gouvernance concertée, participative et de proximité. Une gouvernance associant davantage les citoyens à la gestion de la chose publique et aux politiques de développement.

La nouvelle Constitution togolaise est au service de la stabilité indispensable au décollage et à l'émergence économique de notre pays, notamment avec l'instauration de mécanismes souples de désignation des dirigeants et de dévolution des prérogatives du gouvernement.

« Notre nouvelle Constitution favorisera l'assainissement et la rationalisation du paysage politique, en contribuant à l'extinction des micro-partis politiques, et de fait, à la réduction de la fragmentation du paysage politique togolais. Mettre un terme à la prolifération de groupuscules politiques sans existence réelle sur le terrain, en aidant à proscrire le repli sur des facteurs ethniques, communautaires et régionalistes est une nécessité », explique le ministre.

Les partis politiques doivent avoir un caractère national, refléter la diversité de la société togolaise mais aussi être soucieux de l'intérêt général et du

bien commun. Dès lors, seuls les partis remplissant ces conditions seront susceptibles d'obtenir une majorité qualifiée au sein de l'Assemblée nationale et prétendre à la fonction de président du Conseil. Seuls ces partis pourront aussi obtenir des majorités municipales ou régionales pour pouvoir élire un nombre appréciable de sénateurs et, par conséquent, peser sur l'élection du président de la République. Sous cet angle, la Constitution de la cinquième République confère aux dirigeants du pays une représentativité et une légitimité plus larges,

voire d'aller vers des regroupements pour se donner une certaine assise. Avec la nouvelle Constitution, les rendez-vous électoraux deviennent plus pertinents tout en étant moins nombreux. Les occasions de tensions et de violences liées aux périodes de compétitions électorales sont elles aussi moins nombreuses.

Mais par-dessus tout, des économies peuvent être réalisées et les moyens autrefois consacrés à une multitude d'élections seront désormais affectés aux véritables défis



Gilbert Bawara

plus fortes et solides. La nouvelle Constitution ne proscrie pas les partis rabougris et repliés sur des considérations invouables. C'est une loi fondamentale pro unité nationale et pro cohésion nationale. Les aventures politiques solitaires et individuelles auront simplement davantage de mal à prospérer à l'avenir. Aux dirigeants politiques d'en tirer les conséquences, afin de restructurer leurs partis, de les réformer

sociaux. Avec la tenue des élections sénatoriales le samedi 15 février 2025, et l'installation du Sénat qui s'ensuivra, le Togo aura franchi un pas de plus vers l'élection du président de la République et la prise de fonction du président du Conseil ; et une étape décisive vers le parachèvement de la mise en place des institutions prévues par la Constitution de la cinquième République.

Afrique/Présidence de l'UA

Raila Odinga: Un nouveau revers politique avec la présidence de la Commission de l'Union africaine

Raila Odinga, figure politique incontournable du Kenya et vétérinaire de la scène africaine, a essuyé un nouvel échec en échouant dans sa tentative de briguer la présidence de la Commission de l'Union africaine (UA). Devancé par le Djiboutien Mahamoud Ali Youssouf, élu au septième tour avec 33 voix sur 49, cet échec vient allonger la liste des déconvenues d'Odinga, qui n'a jamais réussi à accéder à la magistrature suprême dans son pays.

Initialement considéré comme favori, bénéficiant du soutien de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et de son réseau international, Raila Odinga s'est heurté à des résistances au fil des tours de scrutin. S'il a dominé le premier tour avec 20 voix, la dynamique s'est progressivement inversée en faveur de Mahamoud Ali Youssouf, qui a su rallier des soutiens clés, notamment

après l'élimination du candidat malgache au quatrième tour. Le système électoral de l'UA, qui oblige un candidat en dessous de la barre des 34 voix à



Raila Odinga

céder sa place au second finaliste, a définitivement scellé son sort au sixième tour. Plusieurs facteurs

expliquent cet échec. D'abord, l'âge avancé de Raila Odinga a constitué un handicap face à son adversaire djiboutien, plus jeune (59 ans) et perçu

comme plus en phase avec les défis institutionnels de l'UA. Ensuite, son profil éminemment politique et son image de figure

clivante ont pu susciter des réticences parmi les chefs d'État africains, traditionnellement prudents dans le choix du président de la Commission. En comparaison, Mahamoud Ali Youssouf, ministre des Affaires étrangères de Djibouti depuis plus de vingt ans, a su capitaliser sur son expertise diplomatique et sa connaissance des arcanes de l'Union africaine pour rallier une majorité de voix.

Par ailleurs, la stratégie d'alliances de Raila Odinga, soutenu activement par le président kényan William Ruto, n'a pas porté ses fruits. Si cette candidature avait été perçue comme une opportunité de renforcer l'influence du Kenya sur la

scène continentale, elle a également suscité des résistances, notamment au sein d'autres blocs régionaux, soucieux d'équilibrer les rapports de force en Afrique.

Figure politique de premier plan au Kenya depuis plusieurs décennies, l'influence de Raila Odinga, bien que considérable, ne lui a jamais permis d'accéder à la présidence de son pays, malgré cinq tentatives : 1997, 2007, 2013, 2017 et 2022. Son engagement politique et son expérience de Premier ministre (2008-2013) n'ont pas suffi à convaincre l'ensemble des chefs d'État africains pour lui accorder la direction de la Commission de l'UA.

Alexandre Wémima

Niger/Politique

Des assises nationales lancées pour encadrer la transition

Dix-huit mois après la prise de pouvoir par les militaires, le Niger a officiellement lancé ses assises nationales, un forum décisif destiné à fixer les principes fondamentaux et la durée de la transition. Lors de la cérémonie d'ouverture, le général Abdourahmane Tiani a réaffirmé que l'issue de ces travaux permettra d'établir une feuille de route claire pour l'avenir du pays.



Le Gal. Tiani présidant les assises nationales au Niger

La première journée de ces assises a réuni un large éventail d'acteurs nationaux et régionaux. Gouverneurs, leaders religieux, représentants de la société civile ainsi que des délégations officielles du Burkina Faso et du Mali étaient présents, témoignant de la volonté des autorités nigériennes d'associer diverses parties prenantes au processus de transition.

Dans son allocution d'ouverture, retransmise sur la télévision nationale, le général Tiani a rappelé les objectifs centraux de ces assises. Affirmant la souveraineté du Niger face aux pressions

extérieures, il a justifié le retard dans l'organisation de ces assises par les tensions géopolitiques et « l'animosité de certaines puissances occidentales et de leurs complices africains ».

Parmi les personnalités présentes figurait l'ancien président Issoufou Mahamadou, qui s'est ensuite envolé pour Addis-Abeba afin d'assister au sommet de l'Union africaine. Sa participation témoigne d'une certaine continuité institutionnelle et d'un rôle d'influence dans la dynamique politique du Niger. En revanche, l'absence de Ibrahim Assane Mayaki, ancien Premier ministre a été remarquée, alors qu'il était initialement annoncé.

Ces assises nationales s'inscrivent dans un contexte où la junte nigérienne cherche à légitimer sa gestion du pouvoir face à la communauté internationale et aux attentes internes. Si l'initiative marque une étape dans l'organisation de la transition, la question de la durée de cette dernière reste une préoccupation majeure pour de nombreux Nigériens et partenaires du pays.

T.M.

Sénégal/Gouvernance

Des irrégularités financières pointées par la Cour des comptes sous Macky Sall

Un rapport de la Cour des comptes, publié après dix mois d'audit des finances publiques, met en cause la gestion budgétaire sous l'administration de l'ancien président Macky Sall (2012-2024). L'institution pointe des irrégularités majeures, des manquements financiers et des pratiques ayant eu un impact significatif sur la trésorerie de l'État.

L'audit révèle que la dette publique atteignait 99,67 % du PIB fin 2023, bien au-delà des chiffres annoncés sous l'ancien pouvoir. De même, le déficit budgétaire réel pour 2023 s'éleverait à 12,3 %, contre 4,9 % officiellement déclarés. Le rapport souligne également l'existence de dettes contractées en dehors du cadre budgétaire.

Autre irrégularité notable : la vente de plusieurs immeubles de l'État, dont le ministère des Finances et le siège du gouvernement, sans que 157 milliards de francs CFA n'aient été reversés au Trésor public.

Face à ces révélations, le gouvernement a annoncé l'ouverture de procédures judiciaires contre les responsables présumés. Lors d'une conférence de presse, le ministre de la Justice, Ousmane Diagne, a évoqué des infractions telles que le faux en

écriture, l'escroquerie et le blanchiment d'argent.

D'anciens ministres et gestionnaires pourraient être poursuivis pour ces irrégularités. Quant à Macky Sall, installé au Maroc depuis son départ du pouvoir, la question d'une éventuelle coopération

d'endettement excessive sous l'ancien régime.

Le gouvernement actuel tente de rassurer ses partenaires financiers. Le ministre des Finances, Cheikh Diba, a insisté sur la nécessité d'une gestion rigoureuse des dépenses publiques, tandis que son collègue à l'Économie,



Macky Sall

judiciaire entre Dakar et Rabat reste posée.

Ces révélations interviennent alors que le Sénégal fait face à une situation économique fragile. L'agence Moody's a récemment abaissé la note souveraine du pays, tandis que le Premier ministre Ousmane Sonko a dénoncé une politique

Abdourahmane Sarr, s'est engagé à ramener la dette et le déficit à des niveaux soutenables.

Toutefois, avec une dette proche de 100 % du PIB, le Sénégal devra composer avec des marges de manœuvre limitées et un risque accru de tensions sur sa trésorerie.

T.M.

Fonds d'appui

Un nouveau souffle financier pour les collectivités territoriales en 2025

Huiler les mécanismes de fonctionnement des régions en leur octroyant des fonds dédiés est une décision stratégiquement politique du gouvernement. Ce 11 février, le Conseil des ministres a adopté les critères de répartition du Fonds d'appui aux collectivités territoriales pour l'exercice 2025. Une décision majeure qui vise à renforcer les ressources des régions et à soutenir les nouvelles responsabilités locales.

Depuis plusieurs années, les collectivités territoriales ont vu leurs compétences s'élargir avec le transfert de certaines missions de l'État. Mais, comme le rappelle le gouvernement, "cette évolution implique un transfert simultané des ressources nécessaires à leur bon fonctionnement". Le Fonds d'appui aux collectivités territoriales, spécifiquement destiné aux régions, joue donc un

rôle essentiel. Il permet de compléter les ressources propres des régions, garantissant ainsi la continuité des services publics locaux.

En 2025, le mécanisme de répartition sera structuré autour de deux principaux volets : une dotation de base et des dotations de péréquation. Ces dernières seront calculées selon "la population, la superficie et l'indice de pauvreté",

autant de critères objectifs destinés à réduire les disparités entre les territoires. Une mesure qui traduit la volonté de l'État de "renforcer l'équité

appliquée dès la première année. Une prudence assumée, qui laisse aux régions le temps de s'adapter à ces nouvelles règles du jeu financier.

réforme, appuyée par un financement repensé, vise à garantir un développement plus harmonieux et à offrir aux collectivités les moyens de leurs ambitions.



Ministère de l'Administration territoriale

entre les différentes zones géographiques du pays".

Cependant, la dotation de performance ne sera pas

Avec l'installation des gouvernorats, le pays opère un tournant décisif vers une administration plus proche des citoyens. Cette

Une avancée attendue, qui pourrait redessiner le visage de l'action publique locale au Togo.

E.A

Recettes fiscales

La modernisation de l'OTR, un tournant économique majeur

L'Office togolais des recettes (OTR) entre dans une nouvelle ère. Portée par le gouvernement, une réforme ambitieuse vient d'être adoptée par le Conseil des ministres, modifiant la loi du 14 décembre 2012. La substance de cette nouvelle disposition est de faire de cette institution un levier puissant de développement économique.

Au moment où chaque franc collecté joue un rôle essentiel dans le financement des projets nationaux, l'administration fiscale togolaise se modernise. Le texte adopté vise à "renforcer la gouvernance" et à "accroître l'efficacité du conseil d'administration". En d'autres termes, il s'agit d'optimiser la gestion des recettes publiques, en mettant l'accent sur la transparence et la rapidité des procédures. Cette réforme s'inspire

des meilleures pratiques internationales. Les audits réalisés sur la période 2014-2018 ont mis en lumière les défis et les

un "office des recettes plus moderne, efficace et transparent". Une évolution nécessaire pour assurer une meilleure supervision

un enjeu de taille : transformer l'OTR en un acteur stratégique du développement. Car l'administration fiscale

Une institution efficace, bien gérée, permet d'accroître les ressources de l'État et de financer des infrastructures essentielles, de l'éducation aux transports, en passant par la santé.



Siège de l'Office togolais des recettes

pistes d'amélioration. Le gouvernement en tire des enseignements concrets, avec l'ambition de bâtir

ministérielle et rationaliser les processus décisionnels.

Derrière cette refonte,

ne se contente plus de collecter des fonds. Elle devient un moteur de la croissance économique.

Cette réforme pourrait bien marquer un tournant. En modernisant son cadre institutionnel, le Togo fait le pari d'une fiscalité plus performante, au service du développement. Une dynamique qui, si elle est bien menée, renforcera la confiance des citoyens et des investisseurs dans l'administration fiscale. Et qui, à terme, pourrait stimuler la croissance et l'émergence économique du pays.

Edy Alley



PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'AFRIQUE
TOGO

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise

FRENCH
CERT
ISO CERTIFIED



www.pia-togo.com

Togo

Les déploiements du système de santé

Le Togo se déploie pour améliorer son système de santé. Bien que des défis persistent, le pays conduit des réformes ambitieuses qui renforcent la couverture sanitaire. Ces initiatives permettant de lutter contre les maladies diverses et promouvoir le bien-être des citoyens.

L'un des plus grands efforts du gouvernement en matière de santé réside dans le développement et l'amélioration des infrastructures sanitaires sur l'étendue du territoire. De nouveaux hôpitaux et centres de santé sont construits, tandis que d'autres sont rénovés.

Le Togo subventionne l'accès aux soins de santé, notamment pour les populations les plus défavorisées. Un grand nombre de Togolais bénéficient désormais de soins médicaux gratuits ou à faible coût pour les maladies courantes, les consultations préventives et les soins maternels.

Maladies infectieuses : le Togo relève les défis



Faut Gnassingbé au contact de patients

Des actions majeures sont donc menées pour renforcer le système de santé. Parmi elles, se trouve la lutte contre les maladies infectieuses. Le pays a construit un centre des maladies infectieuses (CMI) à Kara. Ce centre, bâti grâce au Programme de

renforcement du système sanitaire et de santé reproductive (PRSS-SRDS), permet enfin au Togo de faire un pas de géant dans la lutte contre les maladies infectieuses. L'objectif principal est de renforcer le dispositif sanitaire national. Le CMI, financé à hauteur de plus de 2 milliards de francs CFA grâce à l'État togolais et à des partenaires tels que la coopération allemande (KfW) et l'ONG Santé intégrée, a une capacité d'accueil de 43 lits. Il comprend également une unité de soins intensifs, un service d'hospitalisation, une pharmacie, ainsi que des services annexes comme le dépistage, la stérilisation, le traitement des déchets médicaux, une buanderie et une morgue.

La construction du CMI montre une fois de plus l'importance que le gouvernement accorde à l'amélioration de la santé de la population. Ce centre, qui combine traitement, recherche et intervention, permettra de renforcer la prévention et la gestion des maladies infectieuses et épidémiques, réduisant

celles en âge de procréer. Ces femmes bénéficieront des services de santé reproductive. La conséquence est que les décès liés à la santé



Victoire Dogbe en visite dans un centre de santé

maternelle et reproductive seront réduits.

Avant son opérationnalisation, le CMI a bénéficié en 2024 d'un don en matériel médical. Estimé à plus de 400 000 euros, soit plus de 200 millions de francs CFA, il est

ce don a été acquis grâce au Programme de renforcement du système sanitaire, notamment dans les domaines de la santé reproductive et des droits

gouvernement. Les efforts fournis ces dernières années pour renforcer le système de santé national témoignent de cette volonté politique des premiers

sexuels (ProSanté), mis en œuvre par la GIZ-Togo.

Le CMI de Kara vient compléter plusieurs initiatives prises par le gouvernement en matière d'infrastructures sanitaires, notamment l'implantation de 9 centres de traitement des épidémies sur l'étendue du territoire. Ces centres permettent de prodiguer aux populations des soins primaires. Un élément important dans la mise en œuvre du projet de renforcement de la préparation et de la réponse aux urgences sanitaires au Togo et l'évaluation externe du Règlement sanitaire international (RSI 2024). Le CMI est un atout majeur dans l'exécution du projet de renforcement de la préparation et de la réponse aux urgences sanitaires au Togo ainsi que dans l'évaluation externe du RSI 2024. Ce projet, d'une durée de 3 ans, vise à renforcer le système de détection, d'alerte précoce et de riposte contre les épidémies et pandémies, ainsi qu'à améliorer la fonctionnalité et la qualité du réseau national de laboratoires en matière de diagnostic des maladies à potentiel épidémique. Garantir des soins de santé aux Togolais est un objectif qui tient vraiment à cœur au

responsables du pays.

Tissu socio-sanitaire, des réalisations

L'année 2024 s'est achevée avec de grandes réalisations. L'Assurance maladie universelle (Amu) est entrée en vigueur le 1er janvier 2024. Il se révèle comme étant un dispositif indispensable pour assurer une couverture santé pour tous les résidents. Il est connu que la mise en œuvre de l'Assurance maladie universelle est progressive, avec une intégration par catégories socioprofessionnelles. Dans les faits, les travailleurs salariés et retraités du secteur privé sont gérés par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

D'un autre côté, l'Inamassure la gestion de l'Amu pour les assujettis suivants que sont les fonctionnaires et agents de l'État, les titulaires des pensions civiles et militaires, les personnes et ménages vulnérables au titre du régime d'assistance médicale... Le mois de février 2024 a été marqué par une subvention. Elle pèse 74 milliards de francs CFA et couvre la période allant de 2024 à 2026. Annoncée pour le Togo de la part du Fonds mondial, l'enveloppe est destinée à la lutte contre le Virus de l'immunodéficience

humaine (VIH), la tuberculose et le paludisme. C'est un soutien déterminant qui fait augmenter de 14 % le niveau de l'engagement financier par rapport au cycle précédent. Cela montre à quel point le Togo veut éradiquer ces maladies et permettre à la population de s'épanouir.

Les autorités togolaises ont fait savoir, en juillet 2024, que le taux d'accessibilité aux soins de santé au Togo a atteint 90,7 % en 2023, contre 71 % en 2020. C'est une avancée obtenue grâce à des investissements massifs dans les infrastructures et des initiatives comme Wezou. Au rang des réalisations, le pays a obtenu la construction de 86 nouvelles structures sanitaires et la rénovation de 60 autres, financées à 40 milliards de francs. Le programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né Wezou revendique 600 000 bénéficiaires entre 2021 et 2024, permettant la réalisation de 3,2 millions de prestations, notamment des consultations prénatales et des accouchements assistés.

Pour lutter contre plusieurs types de cancer, il a été lancé la construction d'un centre



Équipements médicaux

national de traitement du cancer en novembre 2024. Il est équipé de technologies de pointe et s'active pour réduire le taux de mortalité lié au cancer. C'est au cours de la même année que le chef de l'État a fait procéder à la distribution des équipements médicaux pour 160 hôpitaux. Ils comprennent 7 000 lits d'hospitalisation, du matériel de laboratoire, des ambulances médicalisées et d'autres outils nécessaires à cette ère de la modernisation des centres de santé.

Le Togo s'engage donc à poursuivre ses efforts pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 3, qui vise à garantir une vie en bonne santé et à promouvoir le bien-être de tous, à tous les âges.

Plus 13 000 agents de santé au service au bien-être

Le visage du secteur

sanitaire connaît une métamorphose significative. Face à une démographie croissante et à une demande accrue de soins, les autorités multiplient ces dernières années les recrutements dans le domaine médical et paramédical. Entre 2021 et 2024, le ministère de la Santé a engagé plusieurs milliers de professionnels de santé, incluant les médecins, les infirmiers, les sages-femmes, les techniciens biomédicaux et les agents de soutien. L'objectif est d'obtenir un ratio patient-soignant plus équilibré.

Des années en arrière, plusieurs centres de santé tournaient avec un personnel en sous-effectif, forçant les soignants à gérer des files interminables de patients au détriment de la qualité des soins. Aujourd'hui, grâce aux recrutements successifs, le nombre

de médecins s'améliore progressivement, surtout en milieu rural où les besoins étaient les plus poussés.

À la fin de l'année 2023, un décompte a permis de savoir que le secteur public revendique près de 13 000 agents de santé (12 945 exactement). Ces données divulguées par le ministère de la Santé prouvent la régularité des recrutements dans le secteur. Des détails ont été donnés. Par exemple, la répartition de cet effectif fait voir que le Grand Lomé, regroupant les 13 communes de Lomé et ses alentours, représente à lui seul 36 % de l'effectif sanitaire du secteur public. C'est donc un nombre de 4 634 agents.

Dans la région Maritime qui comptait 1 679 agents au moment du bilan, c'est donc un taux de 13 % de l'effectif. Ensuite, la région des Plateaux avec 2 145 agents (17 %), la région de la Kara dont l'effectif était de 1 803 agents (13,9 %). Enfin, la région Centrale est créditée de 1 379 agents (11 %) et la région des Savanes se voyait attribuer 1 305 agents (10 %). L'autorité de tutelle n'avait pas manqué de souligner que les contractuels ou les agents de santé non fonctionnaires représentaient près de la moitié des ressources

humaines. Dit autrement, parmi les près de 13 000 agents, 7 086 sont des fonctionnaires, représentant 54,74 % de l'effectif total et 5 859 sont des contractuels, soit 45,26 %.

Dans de nombreux centres, l'arrivée de nouveaux agents a transformé le quotidien des patients ainsi que des soignants. Dans les grands hôpitaux du pays (CHU Sylvanus Olympio, CHU Campus, etc.), l'augmentation du personnel médical a réduit les délais d'attente et optimise la prise en charge des cas d'urgence. L'intégration de plusieurs anesthésistes et chirurgiens, par exemple, permet d'assurer un meilleur suivi des patients opérés. Au niveau des dispensaires ruraux, avec l'affectation de nouveaux infirmiers, la couverture des soins primaires se densifie, limitant les déplacements des populations vers les grandes villes.

C'est donc, autrement dit, un patient désormais mieux pris en charge et un soignant moins épuisé. Le chemin est encore long, mais une chose est certaine, la santé togolaise est en train de gagner en souffle et en vigueur.

Luc Biova

Numérique

Lomé célèbrera la protection des données à caractère personnel en juillet 2025

Dans un monde où le numérique s'impose comme le socle des interactions quotidiennes, la question de la protection des données personnelles devient un enjeu majeur. Du 28 au 30 juillet, Lomé accueille un forum international dédié à cette thématique cruciale. L'initiative vise à sensibiliser citoyens, entreprises et institutions sur les bonnes pratiques à adopter pour une sécurité optimale des informations personnelles.

Le 13 février dernier, lors du lancement officiel de cet événement, Me Godwin Amenyinu, responsable de la Commission Partenariat, a insisté sur la nécessité d'une prise de conscience collective. « Le Forum international sur la protection des données à caractère personnel est une initiative de différentes structures qui se sont mises ensemble pour traiter de

cette question qui devient de plus en plus cruciale », a-t-il déclaré.

Une menace invisible, mais réelle

Dans un environnement hyperconnecté, chaque utilisateur laisse une empreinte numérique précieuse. Les réseaux sociaux, les applications mobiles et les services en ligne collectent quotidiennement des informations, souvent à l'insu des intéressés. « Nous avons généralement comme réflexe de cliquer sans même lire », rappelle Me Amenyinu. Une habitude anodine en apparence, mais qui expose les utilisateurs à des risques économiques et sécuritaires considérables. Daya Minlekibe, 1er vice-président d'ESTETIC, souligne que « aujourd'hui, l'internet est au cœur de

la vie du citoyen togolais ». Pourtant, une fois en ligne, toute donnée devient potentiellement accessible. Une réalité qui oblige à

Face à ces défis, le forum prévoit une série de conférences et d'ateliers destinés à divers secteurs : journalisme,

données.

Le rendez-vous est donc pris. Entre sensibilisation et action, ce forum promet d'être une étape



Conférence de presse de lancement du Forum sur la protection des données à caractère personnel, ce 13 février à Lomé

repenser la manière dont les informations personnelles sont partagées et protégées. Un forum pour agir

finance, informatique... L'idée est d'offrir des solutions concrètes et applicables pour garantir la confidentialité des

décisive vers une meilleure protection des données personnelles au Togo.

E. A

COPIE

SIGNIFICATION DE GROSSE AVEC COMMANDEMENT DE PAYER

L'an deux mil vingt cinq
Et le *Trente (13) Février*

A la requête de la **Société PLASTICA TOGO SARL**, ayant son siège social à Lomé zone portuaire, immatriculée au registre du commerce sous le numéro N° TO-LOM 2011 B2197, prise en la personne de son représentant légal monsieur **Mohamad BADREDDINE** élisant domicile audit siège, Tel. 90 00 90 09 ;

Not. Me Luc E. A. SOWAH, Huissier de Justice
Près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance
De Lomé y demeurant 65, angle Boulevard Léopold Sédar
Senghor, Rue Titeau, Tokoto Wuiti, non loin du frigo MEDICAL
Soussigné ;

SIGNIFIE ET REMIS COPIE A :

Monsieur TWEREFOR Richard, demeurant et domicilié à Lomé, Tel. 96 93 12 97, où étant et parlant à : *Tenté de joindre le requis en vain et ne connaissant pas d'autres domicile, ou résidence du destinataire, l'acte a été inséré dans un journal désigné et affiché à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé (Art. 58 c p c)*

♦ Copie certifiée conforme de la grosse de la requête aux fins d'ordonnance d'injonction de payer N°310/2024 rendue le 27 Décembre 2024 par le Président du Tribunal de Commerce de Lomé et dûment revêtue de la formule exécutoire le 10 Février 2025 :

De suite, à même requête, **JE**, Huissier susdit et soussigné, **VOUS FAIS COMMANDEMENT DE**, dans un délai de **HUIT (08) JOURS** à compter de la signification de la présente, **PAYER LA SOMME AINSI RECLAMEE :**

- Principal	7.310.000
- Frais de recouvrement (15%)	1.096.500
- TVA (18%)	197.370
- Coût de la requête de l'ordonnance de saisie conservatoire	50.000
- Procès-verbal de la saisie conservatoire	75.000
- Dénonciation du procès-verbal de saisie conservatoire	30.000
- Publication de la dénonciation	25.000
- Coût de l'OIP	50.000
- Signification de l'OIP	30.000
- Publication de l'OIP	25.000
- Coût d'ordre de paiement	182.750
- Frais de greffe & Timbres	5.000
- Signification de la grosse	30.000
- Publication de la grosse	25.000
TOTAL	9.111.620

Solde à payer : Neuf millions cent onze mille six cent vingt (9.111.620) F CFA.

Je vous rappelle que cette signification vous est faite à toutes fins utiles que de droit.

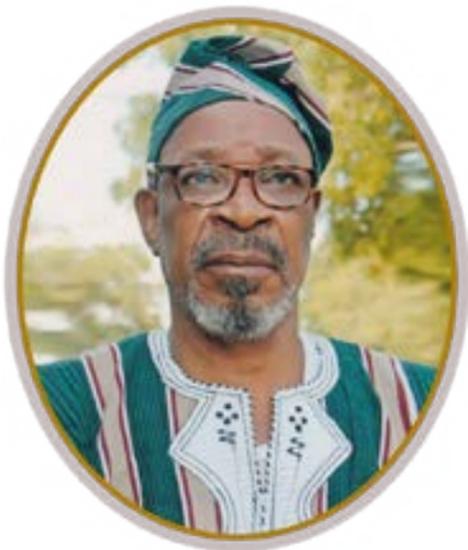
**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'IL N'EN IGNORE**

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé copie certifiée de la grosse susmentionnée ainsi que celle du présent exploit dont le coût est de 30.000 F CFA.

L'HUISSIER,



AVIS DE DECES



Professeur Lantam-Ninsao Sey-Sandah

Décédé le **03 janvier 2025** à l'âge de **82 ans**



Docteur en Droit international et professeur à l'Université de Lomé, ancien secrétaire général de l'Assemblée nationale, ancien conseiller à la Primature, co-fondateur et ancien coordonnateur de la Fédération des églises évangéliques du Togo (FEET), ancien président de l'Association des étudiants togolais de l'Université du Bénin (1974-1975).

Décès survenu le **03 janvier 2025** à son domicile à Lomé dans sa **82ème** année

La famille Lantam-Ninsao, les familles parentes et alliées, profondément touchées par les marques de sympathie et d'affection que vous avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher regretté, Professeur Lantam-Ninsao Sey-Sandah dit « le Vieux », vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir honorer de votre présence ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Mardi 25 février 2025 / à Lomé : **16h00 à 18h00** Hommages de l'Université de Lomé par ses pairs (Faculté de Droit)

Jeudi 27 février 2025 / à Lomé : **18h00** Veillée de chants et d'hommages sur le terrain Nazod, rue Kpatcha, quartier KEGUE suivi de la chapelle ardente au domicile du défunt

Vendredi 28 février 2025 / à Bitchabé **11h00** : Départ du corps pour Bitchabé son village natal (préfecture de Bassar) 20h00 à l'aube : à Bitchabé, prières, adorations et veillée de chants traditionnels au domicile du défunt à Bitchaab-Kpandjal

Samedi 01 mars 2025 / à Bitchabé **07h00** : Exposition du corps et derniers hommages publics

08h00 : Culte d'enterrement

09h00 : Enterrement au cimetière familial de Bitchaab-Kpandjal

10h00 : Salutations d'usages à la famille suivies des danses et chants traditionnels

Dimanche, 02 Mars 2025 / à Bitchabé **08h00** : culte de sortie de deuil



Communiqué de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest relatif à la réunion ordinaire du Comité de Politique Monétaire

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) organise la première réunion de son Comité de Politique Monétaire au titre de l'année 2025, le mercredi 5 mars 2025 à son Siège, à Dakar.

A l'issue de la rencontre, les principales décisions sur les taux directeurs et le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques seront annoncées au public.

Avenue Abdoulaye FADIGA
BP 3108 – Dakar - Sénégal

Tél. (221) 33 839 05 00 / Fax. (221) 33 823 93 35
courrier.bceao@bceao.int - www.bceao.int

Sous le parrainage de M. Affoh ATCHA-DEDJI,
Gouverneur de la Région des Savanes

Plaisir d'offrir... Première édition.

Foire Barka

Les cadeaux du Ramadan

21.22.23
FÉVRIER 2025

Hôtel SARAKAWA
HÔTEL SARAKAWA 09H - 21H

Infoline +228 90 12 31 48 / 99 44 84 02

Amis
CONSEILS EN CADEAUX
MANAGEMENT D'ÉVÉNEMENTS
DESIGN D'EMBALLAGES
présente



Éliminatoires de la CAN féminine 2026

« La sélection est constituée des meilleures joueuses du moment », Kaï Tomety

Le Togo prépare une double confrontation contre Djibouti, comptant pour les éliminatoires de la CAN féminine 2026. La sélectionneuse des Éperviers Dames, Kaï Tomety, a animé une conférence de presse, samedi 15 février 2025 à Lomé, justifiant son choix des joueuses convoquées.

Pour la sélectionneuse, l'absence de la gardienne, Amé Amouklou, est sportivement justifiée. « La sélection est constituée des meilleures joueuses du moment. Amé n'a pas réalisé une bonne saison avec son club, raison pour laquelle elle n'a pas été convoquée. Les trois meilleures gardiennes que nous avons observées en championnat sont celles qui ont été retenues », a-t-elle expliqué.

En ce qui concerne la non-convocation de Kanda, Akiti, Gantim et Kaglan, « Kanda est dans un processus de signature d'un contrat professionnel, et son club l'a empêchée de répondre à l'appel. Lucie Gantim a été blessée et est restée longtemps éloignée des terrains. Elle vient de reprendre et a besoin de temps pour retrouver son niveau avant de réintégrer la sélection. Quant à Kaglan et Akiti, elles sont absentes pour des raisons administratives », a justifié Kaï Tomety.

L'état du groupe et la question du capitanat ont été également abordés. « La capitaine de l'équipe

nationale reste Nathalie Badaté. Nous avons un noyau en place et un fond de jeu bien établi. Il suffit d'activer ce fond de jeu pour



Kaï Tomety

que la machine se mette en marche. Je félicite les entraîneurs locaux, car grâce à eux, le niveau des

joueuses est aujourd'hui satisfaisant », a expliqué la patronne des Éperviers Dames du Togo. Le Togo doit passer le

piège Djibouti dont le nouveau sélectionneur est le Togolais Jonas Kokou Komla. « Nous suivons

de près l'évolution de l'équipe adverse. Djibouti a récemment disputé deux matchs amicaux. Cependant, analyser une équipe, mettre en place un plan de jeu et animer une séance sont trois choses différentes. Nous nous concentrons sur le premier match, dont le résultat déterminera la stratégie à adopter pour le second », a déclaré Kaï Tomety.

Les Éperviers Dames ont entamé leurs séances d'entraînement samedi dernier, en préparation de cette double confrontation prévues au stade de Kégué, respectivement les 21 et 26 février 2025.

Luc Biova

Football togolais

Dodzi Eklou-Siabi explore les pistes avec les Directeurs techniques régionaux

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la Direction technique nationale, le DTN Dodzi Eklou-Siabi a tenu, les 10 et 11 février 2025, des séances de travail avec les Directeurs techniques régionaux (DTR) de la Fédération togolaise de football (FTF).

Les discussions ont notamment permis de clarifier les responsabilités des DTR, ainsi que leurs rôles et missions dans la chaîne de valeur de la gestion du football. « J'ai souhaité rencontrer les DTR parce que je pense qu'ils constituent un maillon essentiel dans la chaîne de valeur du développement de notre football. Nous avons abordé de nombreux aspects, notamment leur statut et leurs conditions de travail dans les Ligues. À partir de là, nous avons pu identifier les différentes difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs fonctions », a expliqué le DTN Dodzi Eklou-Siabi.

Le ton de cette séance de travail avec les DTR a été donné lundi par le secrétaire général de la FTF, Hervé Agbodan. Ce dernier a souligné l'importance de cette rencontre, permettant à la Direction technique nationale d'identifier les dysfonctionnements de ses démembrés et, surtout, de trouver des

solutions afin de lancer efficacement son projet de développement technique fédéral.

Six directeurs techniques régionaux issus des Ligues régionales de football de la FTF ont pris part à cette rencontre. Les échanges au cours de ces deux jours avec les DTR ont tourné autour d'une présentation de la Direction technique nationale avec son rôle et ses missions, du rôle des Directions techniques régionales et leurs relations avec les institutions ou encore un rappel sur les organes de gestion du football au Togo. « Nous avons mis en place quelques modules qui sont des thématiques de renforcement de capacités. On s'est rendu compte que les directeurs techniques régionaux avaient besoin d'actualiser leurs connaissances. Nous avons aussi à partir de leurs préoccupations, vu comment ils peuvent partir sur une Feuille de route pour bien exécuter leurs missions. Et ils ont été ravis », a ajouté le DTN.

Cette initiative est saluée par les Directeurs techniques régionaux. « Nous avons rencontré le DTN qui nous a présenté son cahier de charges. Il nous a entretenu sur différentes thématiques pour qu'on sache mieux ce que nous devons faire pour une Direction nationale technique efficace. C'est



Dodzi Eklou-Siabi

une innovation pour nous, une première pour un DTN de nous rencontrer pour une séance de travail spécifique et nous estimons que c'est la bonne démarche. Nous avons fait des propositions et des suggestions qui pourront aussi nous aider dans notre travail », s'est réjoui, Samer Araw, directeur technique régional de la Ligue du Centre.

La conception de projets de formation destinés aux acteurs techniques, ainsi

que le volet consacré à la formation des jeunes joueurs, a également été passée en revue. « Nous sommes des points focaux essentiels pour la Direction technique nationale, et il est important de se réunir régulièrement pour échanger. Cette rencontre avec le DTN nous permet de remettre l'ouvrage

sur le métier. Son projet technique fédéral nous a montré qu'il nourrit de grandes ambitions pour le football national, et c'est ensemble que nous allons les concrétiser », a déclaré Ferdinand Talon, DTR de la Ligue Régionale de Football Lomé-Golfe.

Outre le DTN Dodzi Eklou-Siabi, son adjoint Adamou Bawa, le sélectionneur national Daré Nibombé et d'autres collaborateurs de la DTN se sont également entretenus avec les

différents directeurs techniques régionaux.

Pour rappel, le Directeur technique national Dodzi Eklou-Siabi a rencontré les directeurs techniques régionaux après avoir échangé il y a quelques semaines avec les représentants des entraîneurs (ANEFOOT) et

des anciens footballeurs (ASSAFT). « Il est clair que chaque acteur avec lequel on discute exprime des besoins. J'ai jugé utile de recueillir ces propositions, suggestions et recommandations pour construire un projet efficace pour l'ensemble. Le déroulement de la politique technique fédérale est une action qui doit avoir l'inclusion de tous les acteurs », a conclu Dodzi Eklou-Siabi.

Source : Fédération togolaise de football

Santé Intégrée

Bilan positif pour la rétrocession du programme RSS-BC dans la Kozah

Le programme Renforcement du système de santé à base communautaire (RSS-BC) dans le district sanitaire de la Kozah semble avoir trouvé sa vitesse de croisière. Après une année de rétrocession, les résultats sont plus que prometteurs. Une rencontre, ce mardi à Kara a réuni divers acteurs du domaine de la santé pour faire le point dudit programme.

Le programme, lancé en 2015 par l'ONG Santé Intégrée, a été initialement testé dans le district de la Kozah. L'ONG a ensuite étendu le projet à d'autres régions, mais c'est en 2023 qu'une nouvelle phase a été lancée : la rétrocession. Cette phase consiste à transférer les responsabilités de gestion du programme à l'État, tout en maintenant un suivi financier assuré par Santé Intégrée. Le directeur de l'innovation à Santé Intégrée, Dr Pikèdinam Tcheou, a précisé : « L'ONG Santé Intégrée, en créant le projet en 2015, l'a expérimenté dans le district de la Kozah. Mais les résultats obtenus ont permis de faire des extensions progressives. »

Cette rétrocession se justifie ainsi donc par la volonté de l'ONG Santé Intégrée de rendre durable le programme et de soutenir la Feuille de route gouvernementale 2020-2025. Une démarche qui permet d'agir sur la réduction des décès des enfants de moins de 5 ans et femmes enceintes dans ces zones d'intervention.

L'évaluation de cette première année de

rétrocession a été très positive. « Ce qu'on peut retenir déjà, c'est la capacité des structures d'État à mettre en œuvre ce type de programme », a souligné le directeur-pays de l'ONG. Selon lui, le programme a permis de tester la réactivité et l'engagement des services publics à gérer un projet aussi ambitieux. Le directeur préfectoral de la Santé (DPS) de la Kozah, Dr Abdel-kader Alfa a également salué l'implication des autorités sanitaires et des équipes locales, affirmant qu'ils ont su « s'approprier les différentes procédures de l'ONG ».

Les autorités locales, à commencer par le 1er adjoint au maire de la Kozah1, Badabo Kèlèm Tata, et le préfet de la Kozah, le colonel Faré Jean Bonfoh, ont félicité ce programme qui s'aligne avec la vision du président, Faure Essozimna Gnassingbé en matière de santé.

Ce bilan encourageant annonce des perspectives positives pour l'avenir de la santé publique dans la région.

Ed. Alley





CORIS MONEY
Simple et cool !

Avec Coris Money



offre soumise à conditions

Appelez votre banque au **8283**

www.corismoney.com

Disponible gratuitement sur



SIMPLE & COOL

par  **CORIS BANK**
INTERNATIONAL